

DEMANDE d'UTILISATION De la maison du temps libre

Mairie de Vic-sur-Cère
04.71.47.51.75
mairie@vicsurcere.fr
Retourner cette fiche
soigneusement remplie
15 jours avant la
manifestation

TARIFS			
MAISON DU TEMPS LIBRE			
	sans chauffage	avec chauffage	nettoyage
Association et C.E. Vicois	gratuit	gratuit	37,00 €
Particuliers Vicois	70,00 €	90,00 €	37,00 €
assoc. et particuliers extérieurs	90,00 €	110,00 €	37,00 €

*** Important :** Si deux manifestations se suivent sans possibilité de faire passer un agent d'entretien entre les deux :
la 1^{ère} association effectuera le nettoyage après la manifestation et ne paiera que la location,
la 2^{ème} association paiera le nettoyage et la location.

*** toute location nécessite une caution de 500 € et l'attestation de responsabilité civile**

P.S. : Toute utilisation de la salle ne permet pas de onfectionner un repas, *possibilité de faire réchauffer seulement.*
Dans le cas d'une réunion ou manifestation suivie d'une collation préparée à l'extérieur, la demande doit être impérativement co-signée avec l'auteur de cette collation (traiteur, restaurateur, boucher, boulanger, etc...)

Je soussigné(e)

adresse :

.....

 : **Mail :**

agissant à titre de particulier ou au nom de l'Association (1) :

.....

(1) : Veuillez préciser à quel titre

ai l'honneur de solliciter, l'autorisation d'utiliser **la Maison du Temps Libre** de Vic-sur-Cère :

du : à heures,

au : à : heures.

Motif de la demande :

.....

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes respectueux sentiments.

A : le :

Signature du demandeur,